

TRANSFORMATION DU PERCO EN PERECO

- PAR DÉCISION UNILATÉRALE DE L'EMPLOYEUR -

DOCUMENT A JOINDRE A LA DEMANDE DE TRANSFORMATION

" Je soussigné(e),

Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

SIRET : _____

demande, **en l'absence de représentant(s) du personnel** et de **manière unilatérale**, la transformation du Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (**PERCO**) actuellement en place au sein de l'entreprise en Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif (**PERECO**) afin de permettre aux salariés de bénéficier des nouvelles dispositions permises par la loi PACTE."

Les principales modifications envisagées dans le cadre de cette transformation et les différences avec les dispositions du précédent PERCO sont :

- Déductibilité des versements volontaires de l'assiette de l'Impôt sur le Revenu,
- Transférabilité des avoirs entre les différents dispositifs PER,
- Disparition du plafond d'investissement fixé au quart de la rémunération brute annuelle,
- Ajout d'un 6^e cas de déblocage pour « cessation d'activité non salariée » à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire,
- Introduction d'un droit de rétractation (délai d'un mois) pour la participation affectée par défaut sur le PERECO,
- Le profil « équilibré » de la gestion pilotée devient le fléchage par défaut en cas d'erreur ou d'omission lors des investissements (*voir infra les 3 types de profils qualifiés par la loi Pacte*)

De plus, la gamme des FCPE de la gestion libre du PERECO est complétée par :

le FCPE « Amundi Protect 90 ESR » et le FCPE « Agricola Epargne Actions Responsables ».

INFORMATION SALARIÉS

Merci de remettre à vos salariés un exemplaire de ce document accompagné du fascicule d'information PERECO - *Transformation de votre PERCO Agricola Epargne*.

Le |_|_| / |_|_| / |_|_|_|

Signature du représentant légal

Cachet de l'entreprise